

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Gares de : Grenoble, Le Mans, Lille Flandres, Lorraine TGV, Marseille St Charles, Montpellier Saint Roch, Toulon, Valence TGV et Nîmes.

Gares & Connexions, branche de SNCF Mobilités en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'emplacements commerciaux dédiés à l'activité listée ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Mobilités.

I. DESCRIPTION DES EMPLACEMENTS ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Durée d'exploitation pour l'ensemble des emplacements : *3 ans à compter de la mise à disposition du premier emplacement. Le premier emplacement sera mis à disposition de façon prévisionnelle à compter du 1^{er} Avril 2019 sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations administratives.*

Activité autorisée sur l'ensemble des emplacements : *Distribution automatique (hors produits alimentaires prêts à consommer sur place).*

Réponse obligatoire sur les emplacements ci-dessous:

Un emplacement n°1 en gare de **Grenoble** :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement d'environ 2000 x 1200 mm (LxP) dans le hall principal de la gare de Grenoble. L'emplacement est situé à proximité de l'emplacement Brioche Dorée.

Un emplacement n°2 en gare de **Le Mans** :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement 1700 x 1500 mm (LxP) situé dans le souterrain au carrefour des halls Nord et Sud et de l'accès au parking et aux quais.

Un emplacement n°3 en gare de **Lille Flandres** :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement d'environ 2.4 m² situé dans le hall principal de gare et à proximité de la bulle d'accueil.

Un emplacement n°4 en gare de **Lorraine TGV** :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement d'environ 1700 x 1500 mm (LxP) situé dans le bâtiment voyageurs dans un pôle de distribution automatique face à la salle d'attente.

Un emplacement n°5 en gare de **Marseille Saint Charles** :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement d'environ 2800 x 1200 mm (LxP) situé dans le hall Honorat entre le kiosque Air de Provence et Meet&Go face au Mc Donalds.

Un emplacement n°6 en gare de **Montpellier Saint Roch** :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement d'environ 1700 x 1500 mm (LxP) situé au niveau 1 du bâtiment voyageurs à la sortie des escalators et à proximité du monte-charge entre un DA de jus d'oranges pressées et un sélecta.

Un emplacement n°7 en gare de **Toulon** :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement d'environ 1500 x 1100 mm (LxP) situé dans le bâtiment voyageurs face à l'emplacement Brioche Dorée et à proximité des portes automatiques donnant sur le quai A.

Un emplacement n°8 en gare de **Valence TGV** :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement d'environ 1700 x 1500 mm (LxP) situé en face de l'emplacement Relay.

En option (réponse non obligatoire):

Un emplacement n°9 en gare de **Nîmes** :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement d'environ 2500 x 1100 mm (LxP) situé en face de l'emplacement Relay.

II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation. L'ensemble des **emplacements** seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : 29/10/2018 à 17h00.

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes adressées par courrier électronique à l'adresse courriel suivante : mbrietmolis@retail-connexions-sncf.fr seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone et une adresse postale permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Les candidats se verront ainsi adresser un courriel contenant le lien, l'identifiant et le mot de passe leur permettant de télécharger gratuitement le document qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Mobilités et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Mobilités se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : **21/11/2018 à 17h00.**

La date prévisionnelle de signature du contrat est le : **14/12/2018.**